

14400  
Tél: 02.31.21.96.43

## Compte Rendu Succinct

du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 24 mars 2023

Ouverture séance : 20h00

Approbation à l'unanimité du conseil municipal du 20 janvier 2023

### Ordre du jour :

- I°/ Finances avec le vote du Budget 2023, du CFU 2022, subventions...
- II°/ Administratif (contrat de location, subvention)
- III°/ Déclinaison de l'Intercommunalité et syndicats (Collectéa, seroc...)
- IV°/ Questions diverses et tour de table

L'an deux mil vingt trois, le vendredi 24 mars, vingt heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Monceaux en Bessin se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Gilles ISABELLE.

Secrétaire de séance : Mme LEBARBEY Mylène

### I. / Finances

#### I.1 ° / Finances / subventions 2023

Il est proposé aux élus de délibérer sur le montant des subventions allouées sur l'exercice 2023. Il est précisé que, conformément à la loi, le pétitionnaire devra présenter une demande en bonne et due forme, accompagnée des justificatifs réglementaires.

👉 **Voté à l'unanimité**

#### I.2 ° / Finances / taux d'imposition 2023

Il est proposé aux élus de reconduire les taux de taxe communale. Il est précisé que les bases locatives ont subies une augmentation de 7.10 %.

👉 **Voté à l'unanimité**

#### I.3 ° / Budget commune – vote du Compte Financier Unique (CFU) 2022

Le Maire présente le CFU 2022, qui laisse apparaître un résultat de clôture :

Déficit d'investissement	- 13 801.94 €
Excédent de fonctionnement	+ 53 569.06 €
Résultat de l'exercice 2022	+ 39 801.94 €
Report 2021 de fonctionnement	+ 164 218.53 €
Report 2021 d'investissement	+ 41 457.26 €
Résultat de clôture 2022	+ 245 442.91 €

Le Maire s'étant retiré, le CFU est **voté à l'unanimité** sous la présidence de Madame Mylène LEBARBEY.

#### I.4 ° / Finances – Affectation des résultats

- Vu l'excédent de clôture de fonctionnement	+ 217 787.59 €
- Vu l'excédent de clôture d'investissement	+ 27 655.32 €
- Vu les dépenses inscrites en restes à réaliser	0.00 €
- Vu l'absence de recettes inscrites en restes à réaliser	

Le Conseil Municipal décide l'affectation suivante :

Au 002 : + 19 370.68 €

Au 001 : + 217 787.59 €

↳ **Voté à l'unanimité**

#### I.5 ° / Finances – Budget Primitif 2023

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 de la Commune qui s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement
  - Recettes 496 959.59 €
  - Dépenses 496 595.59 €
- Section d'investissement
  - Recettes 66 130.00 €
  - Dépenses 66 130.00 €

↳ **Voté à l'unanimité**

#### **II. / Administratif**

- Contrat de location : suite au conseil municipal du 20/01/2023, deux types de contrat ont été écrits, l'un pour la location de la salle des fêtes et un second pour le monde associatif de Monceaux en Bessin.

↳ **Approuvé à l'unanimité**

- Dossier de subvention : la commission finance et travaux a élaboré un dossier de subvention pour les travaux mairie. Cette demande n'est pas transcrite au budget 2023, son attribution n'étant pas conclue par les services de l'Etat.

↳ **Approuvé à l'unanimité**

#### **III. / Déclinaison de l'Intercommunalité et syndicats**

Monsieur le Maire aborde quelques notions financières sur les budgets en cours des entités de notre bassin de vie : Intercommunalité, Collectéa, Seroc.

#### **IV. / Questions diverses et tour de table**

##### IV.1 ° / Ballades de l'Aure

Il est présenté aux élus le projet en exquise du tracé « les ballades de l'Aure » menée par Bayeux Intercom et notre municipalité.

#### IV.2 ° / Animations

Le commission animation présente le planning 2023 :

- 10/04 : Pâques des enfants
- 23/06 : Fête des voisins
- 08/10 : Octobre rose
- 03/12 : Repas des aînés
- Date à définir : Noël des enfants

#### Tour de table :

Il a été évoqué la possibilité de procéder à la métanisation des tontes de pelouse au GAEC de Damigny.  
Plusieurs questions restent en suspens : transport, tri...

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits: le 24/03/2023, 22h30

Le Maire

Gilles ISABELLE

CR Succinct